

Agglomération d'Épinal

SANCHEY

Démission de la deuxième adjointe Thérèse Berceaux



Thérèse Berceaux a démissionné de son poste de 2 e adjointe.

Lors du dernier conseil municipal, le maire Gilles Dubois a fait part de la démission de la deuxième adjointe, Thérèse Berceaux, qui avait notamment la compétence de l'action sociale. Cette démission a été officialisée par le cabinet du préfet le 25 novembre dernier.

Même si cela était un secret de Polichinelle, le conseil municipal de samedi a débuté par une petite sensation avec l'annonce faite par le maire, Gilles Dubois, de la démission de la deuxième adjointe, Thérèse Berceaux qui avait notamment la compétence de l'action sociale.

Et le premier magistrat d'annoncer que cette décision « je l'accepte, même si j'ai tenté, plusieurs fois, de faire changer d'avis mon adjointe. C'est un choix personnel et je l'accepte. D'ailleurs, ce choix, je ne le discuterai pas. Cependant, je tiens à remercier Thérèse Berceaux pour son investissement dans l'action sociale tout au long de ces deux années de mandat. »

Cette démission a été officialisée par le cabinet du préfet le 25 novembre dernier.

Contactée, l'ex-adjointe tient à préciser : « Je me suis engagée dans la vie communale avec une grande envie, mais je ne pensais pas que la vie au sein du conseil se déroulerait ainsi. Personnellement, je me suis investie au niveau social, mais sur d'autres points, le dialogue est complexe et ne sert à rien. »

Elle rappelle que, lors d'un conseil municipal en été, le maire avait refusé de lui prendre un pouvoir qui n'allait pas dans son sens, se rétractant cependant bien plus tard. « Ce n'est absolument pas démocratique, tout comme lorsque le maire nous dit que "c'est moi qui prends la décision !" En un mot, je ne me retrouve plus dans ce conseil. Mais une chose est certaine, je continuerai à travailler auprès des habitants de la commune, ce que j'ai fait auparavant. Mais cette fois, pas en commission mais en tant que citoyenne. »

Reste que cette démission va réduire le conseil municipal à treize unités et que cela va laisser un vide au niveau social qu'il va falloir combler rapidement.